

Quand les femmes ont pris la colère... en 1975

Saint-Herblain -



Le 17 juin 1976 à Saint-Nazaire, jour du procès. Les douze femmes regroupent 3 000 manifestants. | Photo association Une tour, une histoire

Couëron. Retour sur les femmes de Tréfimétaux avec l'exposition « Assemblée générale ! Histoire du syndicalisme ouvrier en Basse-Loire », la projection du film de René Vautier et la parole de deux d'entre elles.

Février 1975, c'est la négociation annuelle des salaires à l'usine Tréfimétaux de Couëron. Elle porte aussi sur les conditions de travail. N'obtenant pas satisfaction par la direction, la CGT, majoritaire dans l'entreprise, décide d'une grève le 28. Le 10 mars, elle met en place une grève perlée, atelier par atelier.

La production est désorganisée. La direction refuse les négociations, et envoie une lettre de menace de licenciement dans les foyers. Face à la pression sur les familles, la CGT appelle les épouses à venir rendre compte de leurs conditions de vie difficiles, à la direction. « **De petites payes, alors que l'entreprise faisait des profits !** »

Inculpées de séquestration

Le 22 avril, quarante femmes répondent à l'appel. « **Nous devons brûler le courrier sur la place. La grève était longue et dure. Beaucoup de femmes ne travaillaient pas.** » Le cas de Martine. « **Heureusement, la famille nous aidait.** » Myriam travaille, elle, à Saint-Herblain, période où elle crée le syndicat de sa société. « **Militante, je me suis syndiquée dès que j'ai travaillé. C'était une fierté d'aller acheter mon timbre mensuel place du Marché !** » Elle repense à ses parrains de la CGT, MM. Boué et Doceul. Dans la lutte sociale, Myriam est plus émancipée, et revendique déjà l'égalité de salaires pour les femmes et leur droit aux responsabilités. « **En 1972-1973, j'ai travaillé à Tréfimétaux, au magasin général et à l'administration. Dans les bureaux, j'étais la première**

femme à sortir d'une école laïque, et à porter un pantalon. »

Ce 22 avril, elles soutiennent donc leurs maris. « **Les gars du syndicat demandent à quelques-unes de monter... Nous devions être les plus près sans doute, rien de planifié ! À 16 h, nous y sommes. Les femmes vident leur sac !** » Un huissier vient constater. « **Le froid règne avec le directeur. Alors Groupe Péchinet, nous lui demandions d'appeler Paris, et attendions la réponse.** »

La direction supprime la catégorie manoeuvre, mais rien d'autres. D'une courte majorité, la reprise est votée. « **Nous n'avons rien fait à cet homme. Nous l'avons même raccompagné chez lui, plus loin, « au château », le soir avec nos maris.** » Cependant, le directeur porte plainte pour séquestration, « **acte de terrorisme, selon la loi à l'époque** ».

« **Chacune, nous avons reçu une convocation en mains propres par les gendarmes chez nous. Toujours assistées de gars du syndicat et d'avocats, nous nous rendons chez le juge à Saint-Nazaire.** » Autour de leur inculpation, un mouvement solidaire se forme : 24 organisations, même au-delà des frontières.

Encore des luttes à mener

L'Union des femmes françaises (UFF) prend rendez-vous avec Simone Weil, à Paris, au ministère. « **Quatre fourgons de CRS nous y attendent ! Idem le 17 juin 1976, à Saint-Nazaire, jour du procès, les CRS emplissent les sous-sols et cour intérieure.** »

Le procès dure peu de temps pour cause de vice de forme et la plainte est abandonnée. « **C'était une première pour des femmes de salariés de retenir un patron. Mais au-delà des femmes, nous libérons la parole de la classe ouvrière.** »

Quarante ans après, toutes deux sont heureuses que leur lutte reste gravée dans les mémoires. Quant à l'après-procès, « **mon mari étant malade, j'ai dû travailler, souligne Martine, et dès le début, je me suis syndiquée pour lutter avec les autres en cas de problème.** »

Myriam a cheminé tout en suivant René Vautier au travers de diverses projections de son film en France. « **Il m'a forgé dans mes convictions ! Parti d'une lutte d'entreprise, il a dévié sur des parcours de femmes... Nous !** » Myriam, Indraise, revient à l'ex-Usine à chaque 1^{er}-Mai : « **Revoir les copains, ça me parle.** » Et toutes deux de conclure : « **Ça vaut la peine de se battre, il y a encore tellement de luttes à mener !** »